



Commune des Aviron

Extrait N° 8 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 26 septembre 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt-six septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

07 OCT. 2014

que la convocation du Conseil a été faite le **18 septembre 2014** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **31**.

Le Maire,



[Signature]

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles - Mme CADAS Isabelle - M. BENARD Alex - Mme MARCHAND Gladys - M. RIVIERE Raphaël - Mme MEZINO Sylvaine - Mme HEBERT Monique - M. VLODY René - M. CASSAGNABERE Patrick - M. RIVIERE Lucien - Mme RIVIERE Suzette - M. PAYET Fabrice - M. FRINGUE Mikaël - Mme BARET Liliane - M. FERRERE Frédo - M. RIVIERE Olivier - Mme ABELARD Isabelle - Mme LESQUELIN Nadia - Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia - M. CANTINA Pierrot - Mme HOARAU Annie - M. FORT Paul - Mme CADERBY Colette - M. SERMANDE Jean-Pierre - M. DENNEMONT Jean Daniel - Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Procurations : Mme JULLIEN Marie-Josée a donné mandat à Mme LUCAS Roseline - Mme SILOTIA Natacha a donné mandat à Mme Colette CADERBY

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de **Madame DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia est désignée pour en assurer les fonctions.

& &
&

**AFFAIRE N° 8 / Désignation des membres de la Commission Locale
d'évaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CIVIS**

La CIVIS doit procéder, conformément à l'article 1609 nonies du CGI, au renouvellement de la CLECT.

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle - B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 - Télécopie : 0262 38 09 65

Cette commission est composée de membres des conseils municipaux des communes membres de la CIVIS.

Chaque commune dispose d'un représentant élu par le conseil municipal, au scrutin secret à la majorité absolue.

Le conseil municipal est invité à élire le représentant de la Commune.

Le Conseil est invité à procéder à l'élection à bulletins secrets du représentant de la Commune.

La candidature de M. Alex BENARD est présentée.

Résultats du scrutin :

Votants : 31

Blanc ou Nuls : 07

M. Alex BENARD a obtenu 24 voix.

M. Alex BENARD est élu pour siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la CIVIS.

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,

